

BAREME D' HONORAIRES DE NOTRE AGENCE – 2018

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Entremise et négociation, visites du bien, accompagnement et suivi des actes notariés.

Jusqu'à 50.000 €	4 000 € TTC
de 50 001 € à 100 000 €.....	6,5 % TTC
de 101 000 € à 250 000 €.....	5,5 % TTC
de 250 001 € à 300 000 €.....	5 % TTC
Au delà de 300 001 €.....	4 % TTC

Les frais de transaction sont à la charge du vendeur.

Les honoraires des programmes neufs sont fixés par le promoteur

HONORAIRES DE LOCATION TTC

	LOCATAIRE	PROPRIETAIRE
Honoraires de recherche et négociation	NEANT	200,00 €
Honoraires de visite de constitution de dossier et de rédaction de bail	7 € / m ²	7 € / m ²
Honoraires d'état des lieux	2 € / m ²	2 € / m ²

Le partage des honoraires est une disposition prévue par la loi de 1989 sur les locations.

HONORAIRES DE GESTION TTC

7,9 % sur les encaissements (quittancement mensuel) à la charge du propriétaire

Garantie loyers impayés : 2.20 %

Vacance locative : 1.60 %

Honoraires au 1er mai 2018 – TVA au taux en vigueur de 20 %

SARL PATRIMOINE IMMOBILIER CONSEIL

Bâtiment A – 1421 Avenue des Platanes - 34970 - LATTES
Tél : 04 67 65 13 65 - E-mail : montpellier@lepolchabitat.com